



## Retraite anticipée

-----  
Par emeric1205

Bjrs

Je suis actuellement en accident de travail jusqu'au 13/07/2021 et je viens de recevoir ma lettre de départ à la retraite anticipée amiante. je dois démissionner de mon poste et dois un mois de préavis. mon patron ne veut pas que je fasse ce mois de préavis, donc mes questions sont:

Quand puis je partir?

Puis je partir à la fin de mon arrêt d'accident de travail?

D'avance merci Mr Hort

-----  
Par ESP

Bonjour

Il ne s'agit pas du préavis pour démission, mais du préavis retraite. Les délais sont spécifiés dans votre convention collective.

Généralement, pendant un arrêt de travail consécutif à un accident du travail, le préavis n'est pas prolongé

-----  
Par emeric1205

Bjrs

Donc si je comprends bien je peux très bien partir dès que mon arrêt de travail est terminé c'est ça?

Cdt

-----  
Par ESP

Uniquement si la durée du préavis a été respectée.

-----  
Par emeric1205

Bjrs

Ok mais mon patron m'autorise à ne pas effectuer ce préavis donc comment cela

peut passer ?

Cdt

-----  
Par ESP

Il faut un écrit confirmant la dispense de préavis.

De votre côté, pour vous ménager des preuves en cas de contentieux, il est préférable de lui confirmer que vous prenez note, par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR).